

### ACTUALITÉ

Page 2

#### ■ En bref

Page 4

#### ■ La semaine fiscale

Frédérique Perrotin

**La gestion du risque budgétaire en matière de contentieux fiscal**

### DOCTRINE

Page 8

#### ■ Social

Marc Richevaux

**L'avenir incertain du barème d'indemnisation des licenciements**

### JURISPRUDENCE

Page 14

#### ■ Sociétés et autres groupements

Jean-Noël Stoffel

**Compétence du bureau de l'assemblée des actionnaires et sanction du franchissement de seuil non déclaré : épilogue de l'affaire Madag (Cass. com., 27 juin 2018)**

### CULTURE

Page 21

#### ■ Bibliographie

Christian Baillon-Passe

**Le prince mystère de l'Arabie**

Page 22

#### ■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

**La laque de Dunand coulisse**

## ACTUALITÉ

### La semaine fiscale

## La gestion du risque budgétaire en matière de contentieux fiscal

140h8

Frédérique PERROTIN

Chaque année, les dépenses associées aux contentieux atteignent 3,6 milliards d'euros en moyenne. Le risque de contentieux fiscal est en forte augmentation. Le point sur les pistes de réforme à l'étude.

En matière de contentieux, le risque pour les finances publiques est élevé et en augmentation continue, conclut un rapport parlementaire qui fait état d'un coût budgétaire annuel moyen de 3,6 Mds€ (AN, 17 oct. 2018, rapport n° 1310). Les contentieux fiscaux représentent l'essentiel des dépenses et du risque budgétaire associés aux contentieux. En octobre 2017, la censure, par le Conseil constitutionnel, de la contribution additionnelle de 3 % sur les dividendes distribués, a fortement marqué la première discussion budgétaire de la XV<sup>e</sup> législature, et occasionné des conséquences très importantes pour le budget de l'État. Les restitutions, toujours en cours, devraient s'élever à près de 10 Mds €, dont 1 Md€ d'intérêts moratoires. Cette décision a rendu nécessaire l'adoption, dans l'urgence, d'un projet de loi de finances rectificative créant deux contributions exceptionnelles, additionnelles à l'impôt sur les sociétés, frappant les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1 Md€. « Ce cas de figure

illustre, de manière particulièrement saisissante, les enjeux grandissants posés par la multiplication des contentieux, ainsi que les difficultés de l'État à anticiper, à évaluer, et à gérer le risque budgétaire associé », résume la mission parlementaire chargée d'évaluer ce risque budgétaire et de proposer des pistes de réforme.

#### ■ Des dépenses en augmentation constante

Le constat réalisé par la mission est alarmant. Le risque est en forte augmentation : en 2017, la provision pour litiges s'élève à près de 25 Mds€, soit 8 % des recettes nettes du budget général de l'État, et cette provision a été multipliée par cinq en dix ans. L'essentiel de la dépense contentieuse est concentrée au sein du ministère de l'Économie et des Finances, et concerne principalement la matière fiscale.

KIOSQUE  
Lextenso

Votre revue OFFERTE  
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com  
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi  
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 34 52 34